

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 26 novembre 2019

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 12, 14 et 15 novembre 2019

2019 V. 500 Voeu en faveur d'un nouveau projet alternatif à EuropaCity impliquant l'ensemble des acteurs concernés

Le Conseil de Paris,

Considérant les vœux V 50 et V51, vœu relatif à EuropaCity et au soutien au projet CARMA déposé par David BELLARD, Joëlle MOREL, Jérôme GLEIZES, Jacques BOUTAULT et les élu.e.s du Groupe écologiste de Paris (GEP) et vœu relatif à l'intervention de Paris en faveur du projet CARMA à Gonesse dans le cadre du projet municipal AgriParis ;

Considérant les Plans Climat de Paris et de la Métropole du Grand Paris ;

Considérant la contribution de la Ville au SCOT métropolitain de mettre en place des règles permettant de sanctuariser les terres agricoles de la métropole, comme le prévoit le plan climat air énergie métropolitain, de développer l'agriculture urbaine et périurbaine, pour atteindre l'objectif de 3 000 hectares de surfaces supplémentaires d'ici 2030 et de soutenir le développement de l'agriculture biologique sur le bassin parisien et viser l'objectif de 100 % de surfaces exploitées en « zéro phyto » d'ici 2030 sur le territoire métropolitain ;

Considérant que la Stratégie de Paris pour une alimentation durable fixe l'objectif de porter à 50⁰/0 la part de la surface agricole francilienne et à 50⁰/0 la part de l'alimentation produite dans le Bassin parisien ;

Considérant les objectifs du Plan Alimentation durable de -la Ville de Paris qui visent vers un approvisionnement autant que possible durable et local pour ses 30 millions de repas par an ;

Considérant l'activité dont fait preuve Paris sur les thématiques d'agriculture urbaine, et son attachement à alimenter ses habitant.e.s en produits sains, locaux et de qualité ;

Considérant les prises de positions l'exécutif parisien en faveur de la protection et l'augmentation de terres agricoles en zones urbaines et périurbaines, pour la relocalisation de la production et l'augmentation de la SAU bio en Ile de France ;

Considérant que la distance d'approvisionnement moyenne des aliments consommés à Paris est de 660 km avec des conséquences sur l'empreinte carbone du territoire et sur la qualité des produits ;

Considérant le travail mené depuis plusieurs années par Eau de Paris avec les agriculteurs sur les zones de captage qui illustre les aspects gagnant-gagnant d'un tel partenariat ;

Considérant le soutien de la Ville de Paris dans le cadre de Paris Campagne à l'étude Carma ainsi qu'à une étude sur les pistes d'évolution agricole du Triangle de Gonesse réalisée par une étudiante d' AgroParisTech ,

Considérant le projet alternatif Carma porté sur la ZAC des terrains de Gonesse qui privilégie la préservation des terres et l'agriculture durable répondant ainsi aux impératifs écologiques et au cap environnemental prôné par la majorité parisienne ;

Considérant les partenariats urbains-ruraux que la Ville de Paris cherche à développer sur les questions d'alimentation •

Considérant les besoins alimentaires de la capitale française, et donc l'intérêt de la Ville de Paris à accompagner la production et les filières agricoles d'Ile de France ;

Considérant que l'abandon du projet EuropaCity tel qu'annoncé la semaine dernière par le Gouvernement ne gage aucunement la préservation des terres agricoles ;

Considérant qu'aujourd'hui, les terrains du triangle de Gonesse ne sont pas à vendre et exploités par des agriculteurs ;

Sur proposition de l'exécutif,

Emet le vœu que :

- de continuer la réflexion autour de l'avenir du site en lien avec les agriculteurs en place
- de lancer un travail avec les autres collectivités intéressées sur l'avenir des terres agricoles en Ile-de-France réunissant agriculteurs/trices, riverain.e.s, élu.e.s et associations de protection de l'environnement ;
- de participer à la mission de réflexion pour un nouveau projet alternatif confiée par le Président de la République à Francis Rol Tanguy, ancien Directeur de l'Atelier parisien d'urbanisme avec l'ensemble des acteurs concernés ;
- de rappeler l'importance que tout nouveau projet qui serait étudié dans cette mission s'inscrive bien dans les objectifs de résilience, d'alimentation durable et l'objectif zéro artificialisation nette du gouvernement — des positions plusieurs fois exprimés par les différents niveaux de collectivités et l'État ;
- de faire connaître son souhait de s'impliquer dans un projet agricole durable qui pourrait être développé sur le territoire, que ce soit via une participation à définir, sur les débouchés pour la production à venir ou existante ou encore pour le développement d'outils de transformation, à définir selon les besoins identifiés.